

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M21- 0005694

6607

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 03905

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ANOUNWI Nolina

Date de naissance :

27/10/1951

Adresse :

Appart NR 134 ATLAS GOLF Resort

Nakhl Sidi

Plaza Beach

Tél. : 06.138.728.41

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

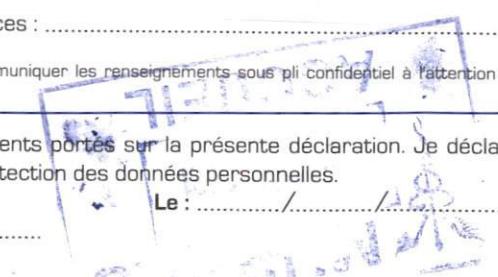
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ANNEE 2011 PROTEGEZ VOS INVESTISSEMENTS LABORATOIRE DU NORD SOCIETE AGRICOLE DE LA NORD-PAS-DE-CALAIS	07/04/2011	5720 PC	990 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

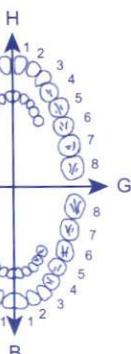
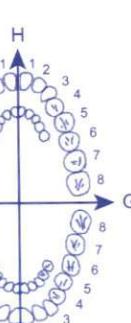
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX [Empty box]
				MONTANTS DES SOINS [Empty box]
				DEBUT D'EXECUTION [Empty box]
				FIN D'EXECUTION [Empty box]
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	B G	COEFFICIENT DES TRAVAUX [Empty box]
				MONTANTS DES SOINS [Empty box]
				DATE DU DEVIS [Empty box]
				DATE DE L'EXECUTION [Empty box]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



CENTRE
INTERNATIONAL

D'ONCOLOGIE
CASABLANCA

Dr Naoufal Mamou

Oncologue-Radiothérapeute

Ancien chef de clinique des Hôpitaux de Bordeaux

Casablanca, le :

06/04/2021

MME ANNOUNI NAIMA

Analyses :

NFS
Urée
Créatinine
TRANSAMINASES HEPATIQUES
TP TCK
ca 15-3

Dr. Naoufal
Centre International d'Oncologie Casablanca
Oncologue - Radiothérapeute
Route de l'Oasis, Rue des Alouettes - Casablanca
Tel : 05 22 77 81 81

مختبر الطبية بومان
Laboratoire d'Analyses Médicales LABOMAC

LABOMAC
Dr. LOUANJI Neurreddine - Biologiste
10, Rue Prince Moulay Abdellah - casa
Tel : 05 22 90 74 88 - 05 22 25 77 06 - Fax: 05 22 26 83 03

4, route de l'Oasis rue des Alouettes
Casablanca

Tél. : 0522 77 81 81

Fax : 0522 99 65 74

E-mail : naoufal.mamou@gmail.com

Site web : www.ciocasablanca.ma

INP : 093001980
IF : 706552
ICE : 001654761000041

FACTURE

Casablanca le 07-04-2021

MUPRAS
Mme Naima ANNOUNI
Prescripteur : Dr Naoufal MAMOU

Demande N° 2104070147

Analyses :

Récapitulatif des analyses

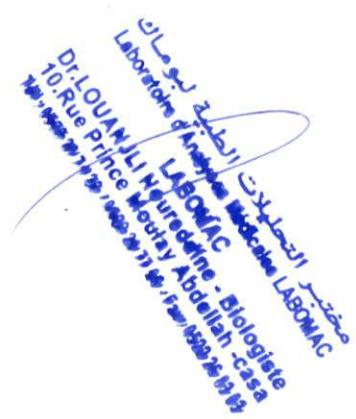
CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E22	E
0111	Créatinine	B30	B
0135	Urée	B30	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B
0216	Numération formule	B80	B
0236	Taux de prothrombine	B40	B
0239	Temps de céphaline: TCK	B40	B
0363	Ca 15 3	B400	B

Total des B : 720

TOTAL DOSSIER : 990.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : neuf cent quatre-vingt-dix dirhams

Dr Noureddine LOUANJLI



Prélèvements à Domicile Tél.: 06 77 06 70 95

40.Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P.20.080. 40. متحف الأمير مولاي عبد الله - الدار البيضاء - ر.ب.

Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 20 74 22 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 05 22 26 83 03 / 07 67 89 23 84

E-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

Date du prélèvement : 07-04-2021 à 08:45
 Code patient : 2003170045
 Né(e) le : 27-10-1951 (69 ans)

Mme Naima ANNOUNI
 Dossier N° : 2104070147
 Prescripteur : Dr Naoufal MAMOU

HEMOSTASE

Taux de prothrombine (Patient non traité)

(Chronométrique STAGO – STA Satellite)

Temps de Quick Patient:	12.2 sec.	17-03-2020	12.7
Temps de Quick Témoin:	13.5 sec.		13.3
Taux de Prothrombine	100 %	(70–120)	100
INR (International Normalised Ratio) :	1.00	(<1.30)	1.00

Temps de céphaline + Activateur

(Chronométrique STAGO – STA Satellite)

TCA Temps patient	28.6 sec.	17-03-2020	30.3
TCA Temps témoin	30.0 sec.		30.0
TCA Ratio patient/témoin	0.95	(<1.20)	1.01

CONCLUSION

Bilan d'hémostase normal.

BIOCHIMIE SANGUINE

Urée	0.33 g/L 5.50 mmol/L	(0.10–0.50) (1.67–8.33)	17-03-2020 0.31
------	-------------------------	----------------------------	--------------------

Créatinine	7.3 mg/L 64.6 µmol/L	(3.0–11.0) (26.6–97.4)
------------	-------------------------	---------------------------

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e)"
 Au cours de l'IR(aigue ou chronique), la créatininémie (Cr) peut rester longtemps dans les fourchettes des valeurs usuelles alors que le D.F.G est très diminué. Pour cette raison, l'ANAES recommande que l'estimation du D.F.G soit associée à chaque dosage du Cr.

Transaminases GOT (ASAT)	18 UI/L	(<40)
--------------------------	---------	-------

Transaminases GPT (ALAT)	13 UI/L	(<55)
--------------------------	---------	-------

MARQUEURS

CA 15-3	10.0 UI/mL	(<30.0)
---------	------------	---------

(Technique ECLIA – (Roche Cobas, Liaison XL, Mindray CL2000))
 Des valeurs supérieures à la normale sont également susceptibles d'être mesurées au cours de pathologie non tumorales : Hépatite chronique active, cirrhose hépatique, sarcoidose, hypothyroïdie et anémie mégaloblastique.

Validé par : Dr Noureddine LOUANJLI

Page 2 / 2

Prélèvements à Domicile Tél.: 06 77 06 70 95

40.Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P.20.080. مجمع الأمير مولاي عبد الله - الدار البيضاء - ر.ب.

Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 20 74 22 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 05 22 26 83 03 / 07 67 89 23 84

E-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

ICE : 001654761000041 / Patente : 33202488 / IF : 41502000

Date du prélèvement : 07-04-2021 à 08:45
 Code patient : 2003170045
 Né(e) le : 27-10-1951 (69 ans)



Mme Naima ANNOUNI
 Dossier N° : 2104070147
 Prescripteur : Dr Naoufal MAMOU

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (Automates : Sysmex XN-2000 et Mindray BC-6800)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e) et l'âge de grossesse"

			17-03-2020
Hématies :	4.13	M/mm3	4.38
Hémoglobine :	12.9	g/dL	13.7
Hématocrite :	38.2	%	40.4
VGM :	92	fL	92
TCMH :	31	pg	31
CCMH :	33.8	g/dL	33.9
RDW-CV :	11.9	%	11.7
 Leucocytes :	7 460	/mm3	7 150
Polynucléaires Neutrophiles :	48	%	56
Soit:	3 581	/mm3	4 004
Lymphocytes :	44	%	37
Soit:	3 282	/mm3	2 646
Monocytes :	6	%	5
Soit:	448	/mm3	358
Polynucléaires Eosinophiles :	2	%	2
Soit:	149	/mm3	143
Polynucléaires Basophiles :	0	%	0
Soit:	0	/mm3	0
 Plaquettes :	319 000	/mm3	328 000

Validé par : Dr Noureddine LOUANJLI

Page 1 / 2

Prélèvements à Domicile Tél.: 06 77 06 70 95

40.Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P.20.080. محج الأمير مولاي عبد الله - الدار البيضاء - ر.ب. Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 20 74 22 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 05 22 26 83 03 / 07 67 89 23 84

E-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

ICE : 001654761000041 / Patente : 33202488 / IF : 41502000